

TECHNICIEN(NE) MEDiateur(RICE) MILIEUX AQUATIQUES

Le Syndicat mixte du bassin de la Seudre recrute, un(e) technicien(ne) médiateur(rice) milieux aquatiques.

Contexte de la mission :

La Seudre est un fleuve côtier de Charente–Maritime d'environ 64 km de long se jetant dans la baie de Marennes–Oléron. Son bassin versant de 750 km² comprend deux principaux secteurs : le bassin amont dit continental, majoritairement agricole (grandes cultures, vignes, boisements), et le bassin aval, dit estuarien caractérisé par la conchyliculture et des activités de loisirs liées au tourisme ainsi qu'à la pêche.

Sur l'ensemble de son bassin, la Seudre est fortement anthropisée. En effet, au fil des siècles, les écoulements et les milieux humides ont connu de nombreuses modifications. Parmi les plus importantes de la partie continentale, il convient de citer :

- les multiples biefs aménagés pour alimenter les moulins à eau jalonnant le tracé du fleuve – ce tracé ancien est aujourd'hui appelé « vieille Seudre » ;
- le canal de la Seudre, issu d'une campagne d'assainissement de la vallée réalisée entre 1830 et 1850 – ce canal est aujourd'hui appelé la Seudre.

Sur la section estuarienne, le fleuve traverse un marais salé d'environ 9 600 ha, souvent considéré comme la plus grande zone humide salée de la façade atlantique européenne. Au cours des treize derniers siècles, cet espace a connu une succession d'aménagements hydrauliques. Tout d'abord structuré pour la production de sel, il a ensuite été remanié pour la conchyliculture.

Ces multiples interventions humaines confèrent, principalement au bassin continental, un fonctionnement altérant largement les fonctionnalités des milieux aquatiques ainsi que les services écosystémiques associés à l'état naturel de ces milieux. Ainsi, le principal enjeu concernant les milieux aquatiques est la restauration des fonctionnalités des hydrosystèmes : zone humide alluviale continentale, hydromorphologie, continuité écologique, ripisylves, etc.

Historiquement, l'organisation de la maîtrise d'ouvrage opérationnelle sur la Seudre a conduit à ne disposer d'une structure opérationnelle que sur la partie continentale du bassin (en amont de Saujon). Ainsi, l'ex syndicat mixte du bassin de la Seudre et de ses affluents (SMBSA) a porté entre 2011 et 2013 un état des lieux ainsi qu'un diagnostic hydromorphologique. Ces travaux ont permis, d'une part de construire une méthode de diagnostic et d'autre part, d'avoir une connaissance très fine de l'ensemble des cours d'eau. Cette connaissance constitue le socle à partir duquel le plan pluriannuel de gestion (PPG) a été élaboré.

A partir de 2020, la fusion du syndicat mixte d'accompagnement du SAGE Seudre (SMASS) et du SMBSA, a conduit à la création du syndicat mixte du bassin de la Seudre (SMBS), désormais structure GEMAPIenne du bassin ; ce dernier porte également le SAGE, ainsi que le PAPI.

Suite à cette fusion, l'élaboration du PPG a été étendue à la partie estuarienne du bassin. Aujourd'hui, le PPG est quasi-finalisé (il reste l'achèvement de la mise à jour de l'état des lieux et le dossier règlementaire - cf. *Infra*) et sa mise en œuvre devrait débuter en 2024.

Le(a) candidat(e) intégrera une équipe de sept agents dont les maîtres mots sont : dynamisme, sérieux, implication, camaraderie, solidarité, empathie, bonne humeur et flexibilité.

Le présent recrutement intervient suite au départ de l'agent ayant assuré pendant huit ans cette fonction sur le bassin continental. Cette organisation géographique n'ayant plus lieu d'être, les deux technicien(ne)s travailleront désormais en binôme à l'échelle du bassin. Dans un souci de continuité de l'activité et de préservation des savoirs acquis, une attention particulière a été portée à la préparation du départ du technicien de la partie continentale. Ainsi, un important travail de transmission des dossiers a été effectué, permettant à la technicienne médiatrice milieux aquatiques actuellement en poste d'assurer la transition et l'accueil de son(sa) futur(e) collègue dans les meilleures conditions.

Descriptif de la mission :

Sous l'autorité du directeur du syndicat mixte du bassin de la Seudre (SMBS), en partenariat avec l'animateur du SAGE Seudre et en étroite coopération avec la technicienne médiatrice milieux aquatique, l'agent sera chargé de finaliser l'élaboration et de mettre en œuvre le PPG.

Les activités principales associées à ce poste seront :

- **Définir et assurer la mise en œuvre du Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) :**
 - Réaliser/actualiser l'état des lieux
 - Effectuer le diagnostic du territoire
 - Hiérarchiser les enjeux/objectifs et définir une stratégie d'intervention
 - Élaborer le programme d'actions et l'atlas cartographique correspondant
 - Rédiger les dossiers réglementaires nécessaires (autorisation environnementale, déclaration d'intérêt général)
 - Animer le PPG et mettre en œuvre les actions
 - Mettre en œuvre les procédures de marchés publics si nécessaires, assurer le choix et le suivi des prestataires (dont la future régie)
 - Suivre et évaluer le PPG
 - Rechercher des financements, assurer la constitution et le suivi technique des dossiers de demandes d'aides
- **Réaliser le suivi continu de l'état des cours d'eau et des milieux aquatiques :**
 - Suivre quotidiennement les paramètres hydrologiques du bassin (débits, piézométrie, pluviométrie), tenir à jour et diffuser hebdomadairement un fichier de synthèse
 - Assurer une veille juridique sur l'ensemble des textes réglementaires concernant les milieux aquatiques et la gestion de la ressource en eau
 - Suivre les écoulements superficiels tous les mois, traiter, analyser et diffuser les données
 - Réaliser, contribuer à et suivre des inventaires habitats/faune/flore sur le bassin
 - Suivre et gérer les espèces exotiques envahissantes

- Mettre en œuvre le programme de restauration de la continuité écologique sur la Seudre classée en liste 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement, inclus dans le PPG.
- **Suivre et gérer les ouvrages hydrauliques appartenant au SMBS :**
 - Transmettre les consignes de gestion aux référents (ASA des marais de la Haute Seudre, manipulateurs désignés par le SMBS sur le secteur amont)
 - Veiller au respect des consignes et des réglementations en vigueur (arrêté manœuvre de vannes)
 - Assurer le suivi des niveaux d'eau au niveau du réseau d'échelles limnimétriques du bassin
 - Entretenir régulièrement les ouvrages (graissage des parties mécaniques nettoyage des échelles limnimétriques, etc.)
- **Animer le Plan de Gestion des Boisements Rivulaires de la Seudre :**
 - Organiser les réunions publiques et rencontrer les propriétaires volontaires
 - Assurer le suivi administratif, technique et financier des projets
 - Effectuer la programmation annuelle des travaux
 - Réaliser certains travaux en régie et suivre ceux effectués par des prestataires
 - Encadrer des chantiers école et participatifs
 - Décliner le programme pédagogique dans les écoles élémentaires locales
 - Finaliser le projet de renaturation de la Bénigousse dans la traversée de Cravans.
- **Assister les acteurs du territoire dans leurs études et projets liés aux milieux aquatiques :**
 - Assurer une médiation environnementale entre les différents usagers de la ressource en eau
 - Apporter un conseil technique aux porteurs de projets
 - Rendre des avis dans le cadre de procédures réglementaires
 - Effectuer des constats de terrain
 - Suivre les démarches et participer aux réunions organisées par les partenaires du SMBS
- **Sensibiliser les différents publics (élus, riverains, scolaires, etc.) :**
 - Maintenir les partenariats établis (filières GMNF du LAP La Salle Saint-Antoine et du LML de Bourcefranc, filière BTS GEMEAU du lycée Georges Desclaudes)
 - Valoriser l'action du SMBS auprès de publics spécialisés (élus, techniciens, services techniques des communes)
 - Participer à des événements de sensibilisation du grand public (remontée de la Seudre...)
 - Contribuer à la newsletter du SMBS
- **Participer à la vie du SMBS :**
 - Traiter les courriers, courriels, appels téléphoniques
 - Archiver régulièrement ses dossiers
 - Préparer/participer aux comités syndicaux, commissions territoriales, groupes de travail, réunions organisés par le SMBS
 - Préparer/participer aux réunions d'équipe
 - Assurer le suivi technique sur le volet GEMA des démarches portées par le SMBS (SAGE Seudre, PAPI Seudre, PTGE Seudre, etc.) et veiller à la cohérence de ces différents programmes avec le PPG

- Maintenir/développer de nouvelles compétences par une formation régulière
- Contribuer à la rédaction du bilan d'activités annuel

Formation :

Niveau licence à Master spécialisé en gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques ou expérience professionnelle avérée sur un poste analogue.

Connaissances et savoir-faire :

- Maîtrise du fonctionnement des cours d'eau (notamment les aspects hydromorphologiques), des zones humides et des milieux associés (ripisylves) ;
- Disposer d'un niveau de connaissance élémentaire en matière de faune et de flore des milieux aquatiques ;
- Problématiques et enjeux liés à la gestion de l'eau ;
- Connaissance des procédures administratives, juridiques et financières des collectivités territoriales ;
- Usage de l'outil SIG (ArcGis, QGIS) ;
- Aptitudes d'analyse et de synthèse ;
- Capacités rédactionnelle et organisationnelle ;
- Aisance relationnelle et pédagogique ;
- Permis B obligatoire.

Lieu d'affectation : Royan (17 200)

Volume horaire : Plein-temps, base 35h

Rémunération et avantages :

- Rémunération : selon l'indice associé au cadre d'emploi du recrutement + IFSE, soit une fourchette allant d'environ 1 700 à 2 400 € net ;
- Avantages : tickets restaurant (162 € mensuels dont environ 100 € à la charge du syndicat).

Poste à pourvoir : Septembre 2023

Contact : Jean-Philippe DAVID

05 46 22 19 73 - sage@fleuve-seudre.fr

Pour postuler : CV et lettre manuscrite à adresser avant le 31/08/2023 à l'adresse suivante :
Syndicat mixte du bassin de la Seudre, 17 rue de l'électricité, 17 200 ROYAN ou par mail :
sage@fleuve-seudre.fr